

# REGLES DE CONCEPTION

Les caisses à savon sont des véhicules à 3 ou 4 roues sans moteur, sur châssis en bois ou en métal avec un volant.

Une caisse à savon doit être de taille raisonnable : Longueur maxi 3.00m et Largeur maxi 1.50m et pas de limite de poids. La caisse à savon peut être monoplace ou biplace et le nombre de pousseurs maximum est de 4 . Attention, l'unique énergie admise est l'énergie gravitationnelle (force de la descente) mais le départ peut être lancé par les coéquipiers.

Il vous faut :

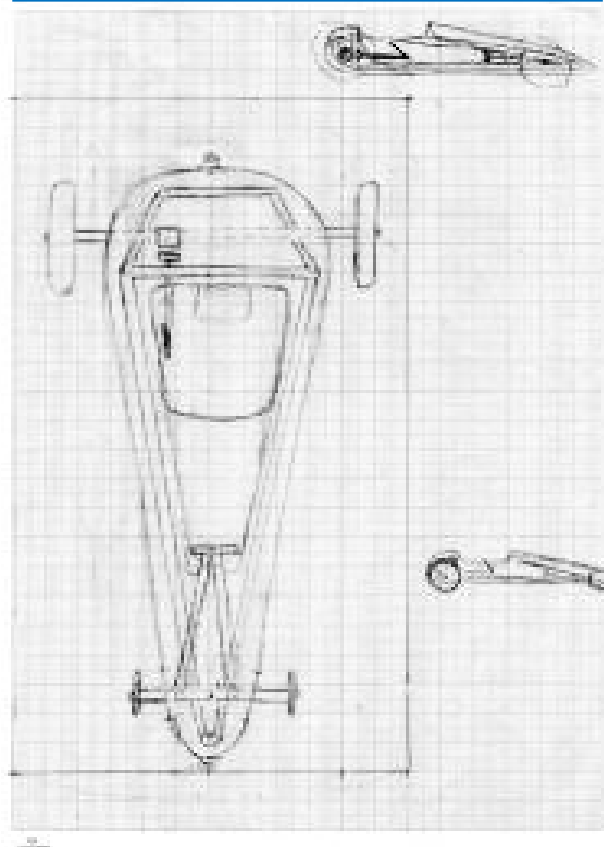
- Un plancher en entier
- 3 ou 4 roues
- Une direction sans trop de jeu
- Pas d'angle saillant et rien de coupant
- De très bons freins (si 2 roues freinées les mettre principalement sur roues arrière)
- La conception de la caisse doit prévoir une protection frontale et des protections latérales robustes. Les matériaux tels que le carton, le grillage, les plastiques ondulés du type « carton ondulé » etc., ne sont pas considérés comme matériaux de protection.
- Interdiction d'avoir des pédales ou tous autres matériels qui favoriseraient la poussée de la caisse à savon.
- S'il y a un siège, il doit être solidement fixé au châssis avec dossier (boulonné ou soudé) sans aucune possibilité de démontage pendant la course.
- **Un harnais ou une ceinture type voiture est obligatoire. Il doit être fixé au châssis par 2 points d'ancrage au minimum, à l'aide de boulons ou de vis. Il doit être adapté à la taille du pilote.**

Elle peut être en acier, bois, aluminium, fibre de verre... Elle ne doit pas être équipée d'un pare-brise en verre (qui pourrait casser et blesser, ni être constituée avec des matériaux qui pourraient être dangereux pour le pilote ou les spectateurs et sa conception doit pouvoir permettre au pilote de quitter facilement le véhicule). Chaque caisse à savon possèdera des points d'attache fixés solidement à l'avant et à l'arrière de chacune pour le remorquage ainsi qu'une sangle. Seule l'organisation est autorisée au remorquage motorisé des caisses à savon.

Pour toutes les personnes montant dans les caisses, il vous faut :

- 1 casque moto
- 1 pantalon long
- Des manches longues
- Des gants
- Des chaussures fermées couvrant tout le pied

La caisse peut être customisée sur le thème de votre choix et lui donner un surnom, nom, prénom (avec de l'originalité mais sans vulgarité). Nous vous laissons à votre imagination, bien sûr en essayant de faire du solide pour participer toute la journée.



# LA CAISSE

**Le siège conducteur** : doit être au plus près du châssis, pour la protection des jambes et des pieds. La caisse doit être équipée d'un plancher fermé et doit obligatoirement posséder un harnais ou une ceinture type voiture.

**Freinage et direction** : les freins sont obligatoires et doivent fonctionner indépendamment de la direction et agir simultanément. Les guidons ou autres sont interdits seuls les volants sont autorisés.

**Remorquage** : un point d'attache doit être prévu à l'avant et à l'arrière ainsi qu'une sangle de remorquage (anneaux de 2.5cm de diamètre intérieur minimum). L'attache doit être boulonnée ou soudée.

**Contrôle technique** : une homologation obligatoire des caisses à savon sera faite par les organisateurs avant le départ de la course. Les constructions qui ne seront pas jugées fiables seront refusées. Attention seules les voitures dont la construction est artisanale seront autorisées : des roues, des freins, une direction.

